

## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate  
CNW 41  
Plus services aux hebdomadaires

### INVESTISSEMENT DE 12,8 M\$ POUR CONSTRUIRE 150 NOUVEAUX LOGEMENTS ABORDABLES À GATINEAU

**Gatineau, le 16 décembre 2016.** – La ministre de la Justice et ministre responsable de la région de l’Outaouais, M<sup>me</sup> Stéphanie Vallée, accompagnée par ses collègues M. Marc Carrière, député de Chapleau, et Mme Maryse Gaudreault, députée de Hull, annonce, au nom du ministre des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de Montréal, M. Martin Coiteux, un investissement de 12,8 M\$ pour construire 150 logements abordables et communautaires sur le territoire de la ville de Gatineau. De ce nombre, 15 sont réservés à des personnes vivant un problème d’itinérance.

« Ces unités permettront à de nombreux ménages vulnérables de Gatineau de bénéficier d’un logement adéquat et abordable, favorisant ainsi leur épanouissement et leur participation active dans notre communauté. L’accès au logement est un aspect majeur de la lutte contre la pauvreté et c’est dans cette optique que l’annonce d’aujourd’hui revêt toute son importance », a mentionné la ministre Stéphanie Vallée.

« L’accès à des logements subventionnés est primordial pour l’amélioration de la qualité de vie des hommes, femmes et enfants qui en bénéficient. Nous nous réjouissons que l’Outaouais reçoive sa juste part et que les familles d’ici puissent compter, comme le démontre cette annonce, sur l’appui de notre gouvernement! », ont déclaré les députés de l’Outaouais.

« La Ville de Gatineau et les organismes œuvrant dans la communauté sont ceux qui connaissent le mieux la réalité locale. La souplesse accordée aux villes mandataires et aux intervenants du terrain reflète cette meilleure connaissance et permet ainsi la concrétisation de ces logements pour les citoyens », a fait savoir le ministre Martin Coiteux.

L’annonce d’aujourd’hui a été faite dans l’immeuble La Colline, à Gatineau. Il s’agit d’un édifice de 50 logements destinés à des personnes âgées ayant un handicap physique et à des personnes âgées en légère perte d’autonomie. Il a été construit grâce au programme AccèsLogis Québec de la Société d’habitation du Québec (SHQ). Une plaque commémorative a d’ailleurs été remise à l’organisme Habitations de l’Outaouais métropolitain par la ministre Vallée et le député de Chapleau, M. Marc Carrière.

« Le projet d'habitation La Colline est une réalisation importante pour notre région, qui permet d'améliorer les conditions de vie et de briser l'isolement des aînés qui y vivent actuellement et qui y vivront dans le futur, », a ajouté M. Carrière.

Les nouveaux logements construits seront destinés à des familles ou à des personnes seules dont le revenu est faible ou modeste ainsi qu'à des personnes ayant des besoins particuliers en matière d'habitation (personnes itinérantes, personnes âgées autonomes ou en légère perte d'autonomie, personnes handicapées).

Les unités annoncées aujourd'hui sont accordées en vertu d'une entente avec la Ville de Gatineau, mandataire du programme AccèsLogis Québec. Dans son dernier budget, le gouvernement a annoncé un investissement de plus de 128 M\$ pour la construction de 1 500 logements au Québec par l'entremise de ce programme.

Le programme AccèsLogis Québec accorde aux villes mandataires l'autonomie et le pouvoir dont ont besoin les intervenants qui travaillent sur le terrain. Il offre à la municipalité la souplesse nécessaire pour prioriser des projets qui répondent aux besoins du milieu et qui correspondent aux orientations de ses arrondissements en matière de développement.

De plus, pour que les ménages à faible revenu puissent bénéficier plus rapidement d'une aide financière au logement, le budget 2015-2016 a prévu un investissement de 123 M\$ afin d'accorder sur cinq ans 5 800 unités du programme Supplément au loyer. Pour 2016-2017, ce sont 1 200 de ces unités qui seront allouées dans toutes les régions du Québec, dont 58 à l'Office municipal d'habitation de Gatineau.

Cette mesure budgétaire permet à une famille ou à une personne seule à faible revenu de payer un loyer semblable à celui d'une habitation à loyer modique, soit 25 % de son revenu.

### **À propos de la Société d'habitation du Québec**

La SHQ a pour mission de favoriser l'accès des citoyens à des conditions adéquates de logement. Grâce à ses programmes et à ses nombreux partenaires, elle aide plus de 229 000 ménages québécois. Pour obtenir plus de renseignements sur les programmes et les services offerts par la SHQ, consultez le [www.habitation.gouv.qc.ca](http://www.habitation.gouv.qc.ca).

Pour en savoir plus sur ses activités et ses réalisations, pour obtenir des conseils sur l'habitation et plus encore, suivez la SHQ sur les réseaux sociaux :

 [SocietehabitationQuebec](#)

 [HabitationSHQ](#)

**Source :**

Marie-Ève Pelletier  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre des Affaires  
municipales et de l'Occupation du territoire,  
ministère de la Sécurité publique  
et ministre responsable de la région de  
Montréal  
418 691-2050

Isabelle Marier-St-Onge  
Attachée de presse  
Cabinet de la ministre de la Justice  
et ministre responsable de la région de  
l'Outaouais  
418 643-4210

Geneviève Latulippe  
Attachée politique  
Bureau de circonscription de Marc Carrière  
819 246-4558

**Pour information :**

Sylvain Fournier  
Conseiller en communication et  
relations auprès des médias  
Société d'habitation du Québec  
418 643-4035, poste 1113  
[sylvain.fournier@shq.gouv.qc.ca](mailto:sylvain.fournier@shq.gouv.qc.ca)